

## **Déménagement : découvrez notre nouvelle rubrique «Je suis propriétaire d'un logement mis en location» !**

19/02/2020



En tant que propriétaire d'un logement mis en location, puis-je changer de fournisseur d'énergie à tout moment?? Puis-je fermer les compteurs entre deux locataires?ou dois-je prendre un contrat d'énergie à mon nom ? Dois-je toujours relever les index à chaque nouveau locataire?? Qu'est-ce qu'un contrat «?maison vide?»??

**Vous trouverez les réponses à ces questions dans notre nouvelle rubrique « Je suis propriétaire d'un logement mis en location » !**

**En effet, il n'est pas toujours facile de savoir quelles démarches faire en matière d'énergie lorsqu'on met un logement en location.**

Cette rubrique vient compléter notre onglet «?Déménagement?» en abordant les questions liées au déménagement avec la perspective du propriétaire. N'hésitez pas à y jeter un œil?!

Publié le 19 février 2020.